

L'École normale de Douai durant l'entre-deux-guerres

Laure Sapin

► **To cite this version:**

Laure Sapin. L'École normale de Douai durant l'entre-deux-guerres. Education. 2012. dumas-00755047

HAL Id: dumas-00755047

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00755047>

Submitted on 20 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 SMEEF
SPECIALITE « PROFESSORAT DES ECOLES »
ANNEE 2011/2012
SEMESTRE 4

INITIATION A LA RECHERCHE

MEMOIRE

NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT : Sapin Laure

SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq

SECTION : 2

Intitulé du séminaire de recherche : Histoire

Intitulé du sujet de mémoire : L'Ecole normale de Douai durant l'entre-deux-guerres

Nom et prénom du directeur de mémoire : Jean-François Condette

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
INTRODUCTION	6
PREMIERE PARTIE : Historique des Ecoles Normales jusqu'en 1914.	8
1) La création des Ecoles Normales.	9
A- La formation des maîtres sous l'Ancien Régime : une formation aux mains de l'Eglise. 9	
B- De la Révolution à 1830.	10
C- De 1830 à 1850.	12
D- De 1850 à 1870.	14
E- De 1870 à 1884.	14
F- De 1884 à 1914.	14
2) L'Ecole normale de Douai.	15
SECONDE PARTIE : L'Ecole normale de Douai de 1918 à 1939	17
1) Un redémarrage difficile.....	19
A- Remettre en état les locaux	19
B- Bibliothèque et laboratoires	20

2) Le personnel de l'Ecole Normale d'Institutrice de Douai.	20
A- L'évolution du monde professoral	20
B- Une directrice reconnue : Madame Eidenschenk.	22
3) L'organisation de la formation.	23
A- L'emploi du temps des normaliennes.	23
B- « le Moule de l'école normale »	25

TROISIEME PARTIE : Les ELEVES DE L'ECOLE NORMALE De FILLES De DOUAI Entre 1919 ET 1939.....27

1) Les origines géographiques.....	28
A- La promotion 1918-1921.	29
B- La promotion 1928-1931.	30
C- La promotion 1938-1941.	31
D- La répartition par origines départementales	32
2) L'âge d'entrée à l'école normale.....	33
A- Promotion 1918-1921	34
B- La promotion 1928-1931.	35
C- La promotion 1938-1941	35

CONCLUSION.....37

BIBLIOGRAPHIE.....38

ANNEXES.....39

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Origines géographiques des élèves entrées en 1918.....</i>	<i>29</i>
<i>Origines géographiques des élèves entrées en 1928.....</i>	<i>30</i>
<i>Origines géographiques des élèves entrées à l'Ecole Normale en 1938</i>	<i>31</i>
<i>Départements d'origine des élèves entrées en 1918.....</i>	<i>32</i>
<i>Départements d'origine des élèves entrées en 1928.....</i>	<i>32</i>
<i>Départements d'origine des élèves entrées en 1938.....</i>	<i>33</i>
<i>Age des élèves entrées en 1918</i>	<i>34</i>
<i>Age des élèves entrées en 1928.</i>	<i>35</i>
<i>Age des élèves entrées à l'Ecole normale en 1938.</i>	<i>35</i>

REMERCIEMENTS

Avant toute chose je souhaite faire quelques remerciements.

Tout d'abord je remercie chaleureusement Monsieur Condette pour son aide précieuse tout au long de la conception de ce mémoire.

Je remercie ensuite le personnel des Archives départementales du Nord pour m'avoir guidée dans mes recherches.

Pour finir je remercie, mes camarades de section ainsi que mes proches pour m'avoir soutenue en particulier dans la dernière partie de rédaction de mon mémoire.

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma deuxième année de master SMEEF spécialité professorat des écoles, la production d'un mémoire est obligatoire. Le choix du sujet de mon mémoire qui est l'étude des élèves de l'Ecole normale de Douai pendant l'entre deux guerres, s'explique par plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce travail porte sur l'histoire d'une institution et j'ai toujours été intéressée par l'histoire.

De plus, j'ai déjà eu l'occasion de travailler sur la ville de Douai dans le cadre de ma licence professionnelle « Animation et valorisation du patrimoine » d'un point de vue historique. En effet, lors de mon stage à la mairie de Douai, j'étais chargée de recenser le patrimoine Art Déco issu de la reconstruction après la Première guerre Mondiale à Douai et dans tout le Douaisis. Ce travail à la fois de terrain et de recherche aux archives municipales de Douai, m'a fait découvrir une ville riche en histoire et en patrimoine architectural. Ainsi, mon mémoire me permet d'en connaître encore plus sur la ville de Douai.

Ensuite, la production de mon mémoire a nécessité un important travail de dépouillage aux archives départementales du Nord. Je trouve le travail aux archives passionnant et mon expérience pourrait être utile plus tard lorsque je serais en poste de professeur des écoles pour sensibiliser les élèves au fonctionnement des archives et leur utilité. De plus, les archives proposent souvent des activités scolaires au sein même de leur structure. Par exemple les archives municipales de Douai proposent des ateliers sur les sceaux au moyen-âge ou encore sur la calligraphie pendant la même époque. Une sortie aux archives peut être extrêmement bénéfique pour les élèves dans le cadre d'un enseignement historique.

Pour terminer, mon mémoire m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une Ecole normale ayant subi l'occupation pendant la Première guerre Mondiale, comment elle a fait pour se relancer après la guerre. Mais cela me permet aussi d'en savoir plus les élèves grâce aux registres d'inscription, d'où elles venaient ainsi que l'âge qu'elles avaient à leur entrée à l'Ecole normale. Ce mémoire traitera aussi des professeurs de l'école Normale : quel a été leur parcours avant d'enseigner à l'école Normale ? Ont-elles été inspectées ? Si oui, quels ont été leurs notes ? Toutes ces informations peuvent être, elles aussi, utiles lorsque j'enseignerais l'histoire en cycle 2 dans le cadre de « Découvrir le monde », en se posant la question : comment c'était avant ?

Ainsi dans une première partie je ferais un historique de la création des Ecoles normales depuis les réflexions de l'Ancien Régime jusqu'à leur création, leur développement et leur évolution

jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

Dans une deuxième partie j'exposerai le fonctionnement général de l'Ecole normale d'institutrice de Douai en étudiant l'évolution du personnel sur la période étudiée ainsi que l'emploi du temps des élèves.

Dans un troisième partie, je me suis plus penchée sur les origines géographiques et l'âge d'entrée des élèves.

PREMIERE PARTIE

Historique des Ecoles Normales jusqu'en 1914.

1) La création des Ecoles Normales.

A- La formation des maîtres sous l'Ancien Régime : une formation aux mains de l'Eglise.

Durant l'Ancien Régime, l'enseignement est assuré par l'Eglise catholique que ce soit dans les villes ou les campagnes. Les maîtres, le plus souvent des prêtres, étaient formés à l'enseignement lors de leurs études au séminaire ou dans des congrégations.

Cependant la formation des maîtres posait déjà un problème majeur à l'Etat français : de nombreuses plaintes déplorent l'incapacité et les mauvaises mœurs de la plupart des maîtres des petites écoles.

Il y a eu, néanmoins, plusieurs initiatives de création d'établissement chargé de la formation des maîtres. Ce fut le cas de Charles Démia (1637-1689) qui créa le séminaire Saint-Charles et de Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719) qui fonda les Frères des écoles chrétiennes.

Charles Démia, inspiré par Jacques Bathencourt, prêtre ayant publié « *L'institution méthodique pour l'école paroissiale* », fonde, à Lyon, les Petites écoles des pauvres, la première étant ouverte en 1667. En 1671, il ouvre un séminaire de préparation des maîtres : le séminaire Saint-Charles qui forme des ecclésiastiques mais aussi des laïcs non mariés ou veuf. Ils reçoivent une formation religieuse mais aussi pédagogique. Le mouvement de Charles Démia devint structuré et son créateur publia en 1688 les « *Règlements pour les écoles de la ville et diocèse de Lyon* » où il fixa notamment les règles administratives et pédagogiques.

Jean-Baptiste de la Salle, devenu prêtre le 9 avril 1678, se voue à l'instruction des enfants pauvres. S'inspirant de l'œuvre de Charles Démia, il fonde les écoles de Frères ainsi qu'un séminaire des Frères qui ouvre à Reims en 1681 et sera ensuite transféré à Paris. En 1705, de la Salle se retrouve à la tête d'une véritable société : les Frères des écoles chrétiennes. Cette congrégation est approuvée par lettres patentes de Louis XV enregistrées au parlement de Normandie en 1725 et par la Bulle pontificale du 26 janvier 1725. A la mort de Jean-Baptiste de la Salle, la communauté s'étend à vingt-deux villes et continue de se développer tout au long du XVIII^e siècle mais la congrégation est fermée au lendemain de la Révolution.

B- De la Révolution à 1830.

a) Au lendemain de la Révolution française.

Le décret du 18 août 1792 a aboli les congrégations ainsi que les formations épiscopales qui se chargeaient de l'éducation des pauvres. Ainsi il n'y a plus d'institutions chargées de la formation des maîtres.

Le Comité d'Instruction publique fut créé le 11 octobre 1791 par l'Assemblée législative puis réinstallé le 2 octobre 1792 par la Convention. Mais les appels à établir une formation pour les maîtres y reçoivent peu d'écho.

Nonobstant, sous l'Assemblée législative, certains membres du Comité d'Instruction, dont Monsieur Anbogast, réfléchissent à la possible mise en place d'écoles normales sur le modèle allemand. Il y a eu alors plusieurs tentatives dont aucune n'aboutit.

La question de la formation des maîtres n'est guère mieux engagée lors de la Convention. Aucune des treize sections dont est composé le Comité de salut public n'est chargée d'y réfléchir. Pourtant des propositions sont exprimées, comme celle de Condorcet par exemple, mais aucune n'a d'effets concrets. Le réel problème est que la Convention n'arrive pas à concevoir la forme que devrait prendre la formation des instituteurs.

b) L'Ecole Normale de Paris (An III)

En créant l'Ecole normale de Paris, le Comité d'Instruction publique avait l'idée de former pendant deux mois deux mille futurs instituteurs originaires de toute la France qui, à leur retour dans leur région, devaient ouvrir quatre écoles publiques d'instruction où ils enseigneraient ce qu'ils auraient appris à Paris, aux citoyens et aux citoyennes qui souhaitaient se lancer dans l'enseignement.

L'Ecole normale de Paris créée par le décret du 9 brumaire de l'an III (30 octobre 1794). Elle devait accueillir mille quatre-cents élèves « *déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles [...], l'art d'enseigner* »¹. Ils devaient avoir au moins 21 ans et étaient tous externes.

¹ Condette Jean-François, *Histoire de la formation des enseignants en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2007, Décret de la Convention du 30 octobre 1794 fondant l'Ecole normale de Paris, p.40.

Cependant cette tentative fut un échec. En effet, les professeurs, de grands renoms, donnaient un enseignement trop scientifiques pour être compris des élèves dont le niveau de connaissances étaient très hétérogènes. De plus, les professeurs brillaient par leur manque d'assiduité.

c) Les premières Ecoles normales.

Les premières Ecoles normales furent créées grâce aux initiatives locales des préfets et des recteurs. Ce fut le cas pour l'Ecole normale de Strasbourg ouverte en 1810 sous l'ordre du préfet Lezay-Marnésier et le recteur Levrand. Elle reçut soixante boursiers et un nombre illimité de non boursier. La formation devait durer quatre ans mais fut rapidement réduite à trois ans. Les élèves y apprenaient le français, l'allemand, l'arithmétique, la physique, l'écriture, la géographie, le dessin, le chant, la gymnastique, quelques notions d'agriculture et la pédagogie. L'Ecole normale acquiert rapidement une grande renommée et le département du Haut-Rhin y envoya des boursiers. De plus, les départements de la Meuse et de la Moselle ouvrent, en 1820, des Ecoles normale respectivement à Bar-le-Duc et à Heldefange, sur le modèle alsacien. Les enseignements variaient un peu : à Heldefange, en plus des matières présentes à Starsbourg, on trouve l'histoire naturelle, l'hygiène, la géométrie et la tenue des livres et des registres de l'état civil ; à Bar-le-Duc, l'allemand, la physique, l'histoire naturelle, la gymnastique et la rédaction des actes de l'état civil ne sont plus enseignées mais pour la première fois on y trouve l'histoire.

L'Etat n'intervient pas dans la formation des maîtres excepter pour fixer les conditions du recrutement des maîtres par l'ordonnance du 29 février 1816. Ceci change avec l'arrivée aux pouvoirs des libéraux.

En 1928, le ministre Vatimesnil ; écrit aux recteurs afin de les encourager à soutenir les initiatives d'ouverture d'Ecole normale et leur indiquer la marche à suivre en leur prodiguant de nombreux conseils. Suite à cette initiative onze Ecoles normales s'ouvrent alors sur le territoire français.

C- De 1830 à 1850.

a) La loi Guizot.

Au 28 juin 1833, cinquante-six Ecoles normales ont été ouvertes sur tout le territoire français. Suite à la multiplicité des organisations des différentes écoles qui variaient en fonction des idéologies des initiateurs locaux et des besoins et des moyens du département, le ministère de l'Instruction publique sous la direction de Guizot, va centraliser l'organisation des Ecoles normales en leur imposant une réglementation commune.

Dès son arrivée au ministère, Guizot ordonna une enquête sur la situation des Ecoles normales en octobre 1833. Un règlement apparu en décembre de la même année, rappelait la charte des Ecoles normales. Ce règlement détermine les matières à enseigner dans les articles un et deux². L'article 5 spécifie que le directeur était nommé par le ministre de l'Instruction publique sur les recommandations du préfet et du recteur. Il était chargé d'une partie de l'enseignement et était aidé par des professeurs.

Une commission de surveillance est créée, elle était chargée de contrôler tous les domaines : administratif, enseignement et discipline. Ses membres étaient, eux aussi, nommés par le ministre sur présentation du préfet et du recteur. La commission avait aussi un pouvoir disciplinaire sur le directeur de l'Ecole normale. C'est elle qui déterminait le nombre d'élèves à admettre en première année selon les besoins de l'instruction primaire du département. L'article 21 nous indique que la commission recevait un rapport annuel du directeur sur tout ce qui concerne la discipline et les études. Elle désigne aussi les élèves autorisés à passer en deuxième année (article 24).

Les Ecoles normales accueillait des élèves internes et externes, âgés de seize au minimum. Pour y être admis, ils devaient réussir un examen où on leur demandait de savoir lire et écrire, de connaître les bases de la grammaire et du calcul ainsi que de maîtriser la religion qu'il professait. De plus, ils devaient présenter un certificat de bonne conduite et un certificat médical attestant qu'ils ne souffraient d'aucune contre-indication à l'exercice du métier d'instituteur. Pour terminer, ils étaient dans l'obligation de servir l'Instruction publique pendant dix ans.

La loi du 28 juin 1833 impose à tous les départements d'ouvrir une Ecole normale afin de former de bons maîtres. Suite à cette loi, dix-huit Ecoles normales fut ouvertes dès 1833 et huit l'année suivante. En 1835, trois autres écoles furent créées. Il fallut attendre un peu plus de cinquante ans avant que chaque département ait sa propre Ecole normale.

² *Ibid.*, pp.71-72

En ce qui concerne la formation des maîtresses, cette dernière était effectuée par les congrégations religieuses. La première Ecole normale de filles fut créée en 1834 en Gironde.

b) Les critiques des Ecoles normales.

Rapidement les Ecoles normales furent vivement critiquées. On les accusait d'étendre à outrance les programmes de leurs enseignements et de former ainsi des instituteurs trop ambitieux et mal préparé à l'humble condition qui les attendait.

En 1838, l'Académie des sciences et politiques estime que les Ecoles normales n'étaient pas capables de s'acquitter efficacement de « l'éducation morale de la jeunesse ». Il fallait les réformer. Elle organise un concours dont la question était : « Quels perfectionnements pourrait recevoir l'institution des Ecoles normales primaires, considérée dans ses rapports à l'éducation morale de la jeunesse ? ». Aucune participation ne lui donna satisfaction et le concours fut reporté à l'année suivante. Le mémoire retenu fut celui de Théodore Barrau, principal du collège de Chaumont. Pour lui, il est nécessaire de réduire les programmes afin d'éviter de faire des « raisonneurs ». Il faut se tourner sur une culture pratique, correspondant aux réalités du monde rural tout en renforçant la formation morale et religieuse des maîtres.

Ces critiques menèrent à une réforme du programme d'enseignement par la circulaire du 2 septembre 1845. Puis la circulaire du 18 novembre 1845 réforme le recrutement des directeurs des Ecoles normales qui ne seront plus choisis parmi les enseignants du secondaire mais parmi les instituteurs primaire afin d'éviter l'extension des programmes.

Devant l'engouement contre les Ecoles normales, certains départements vont même jusqu'à fermer leur école, comme la Loire-Inférieure par exemple.

En 1848, la proclamation de la II^e République, le 24 février 1848, fait émerger l'espoir que les Ecoles normales seraient de nouveau dans les petits papiers du gouvernement. Cependant, la Constituante élu le 23 avril est composée de républicains très conservateurs. Ainsi le projet de Carnot dans lequel ce dernier proposait de rendre l'école gratuite et obligatoire, fut rejeté.

Le Comte de Falloux et Adolphe Thiers veulent une autre loi sur l'Instruction publique afin de remplacer celle de Carnot. Après de vives débats sur la nécessité ou non de garder les Ecoles normales, la loi dite Falloux du 15 mars 1850, rend les Ecoles normales facultatives. Les départements doivent toujours se charger du recrutement et de la formation des instituteurs mais pas forcément dans les Ecoles normales qui peuvent être supprimées par une décision du Conseil général du département ou par le ministre de l'Instruction publique (article 35).

Le 24 mars 1851, un nouveau règlement vient durcir la discipline. De plus, l'arrêté du 31 juillet 1851, réduit fortement le contenu des enseignements obligatoires et va jusqu'à fixer les lectures autorisées au sein de l'Ecole normale.

D- De 1850 à 1870.

Après quelques années de disgrâce, les autorités reconnaissent les avantages que procuraient les Ecoles normales. Dès 1860, des Ecoles normales s'ouvrent dans les départements toujours dépourvu de ces institutions.

Le ministère de Rouland (1856-1863) permet aux Ecoles normales de souffler un peu en autorisant le recrutement d'une troisième maître-adjoint pour soulager le directeur de sa tâche. De plus, il allonge les vacances des élèves.

Le ministère Duruy (1863-1869) accentue cette politique plutôt favorable : il augmente la rémunération des directeurs et des maîtres-adjoints, il élargit le programme d'enseignement en recommandant l'apprentissage de la musique rendu obligatoire en 1865, de l'arboriculture ainsi que de la pédagogie.

Le décret du 2 juillet 1866, sur la réorganisation des Ecoles normales, marque réellement un nouveau départ. Le concours est rétabli, le programme est étoffé, c'est au maire de délivrer le certificat de bonne conduite et non plus le curé. Les directeurs sont choisis par le ministre dans tout le personnel enseignant. Les vacances sont prolongées à six semaines.

Duruy aurait voulu transformer les cours normaux de filles en Ecole normale de filles, mais les événements politiques contemporains l'obligèrent à quitter le ministère le 18 juillet 1869 l'empêchant de mettre en place son projet.

E- De 1870 à 1884.

Lors de ses premières années, la III^e République est dirigée par les partis conservateurs ? Il faut attendre que les Républicains soient au pouvoir pour que de grandes réformes soient réalisées.

La première réforme est mise en place par la loi Paul Bert promulguée le 9 août 1879 qui oblige chaque département à ouvrir une Ecole normale de fille et une Ecole normale de garçons. Il existait certes des cours normaux pour filles mais le niveau d'enseignement y été faible et tenu pour la plupart par des religieuses. Les cours portaient sur les bases de l'instruction primaire et sur la morale, le rôle familial et social de la femme et sur l'éducation religieuse.

Grâce à la loi du 9 août 1879, les Ecoles normales de filles se sont développées. En 1884, elles étaient au nombre de soixante-trois.

F- De 1884 à 1914.

Le modèle établi par les Républicains s'est maintenu sans subir de grande critique jusqu'au début du XX^e siècle où une partie des Républicains reproche à l'enseignement des Ecoles normales d'être trop théorique, ne montrant pas la réalité du terrain à laquelle les élèves seront confrontées.

Face à ce mécontentement, les décrets et les arrêtés du 4 août 1905 réformèrent l'organisation des Ecoles normales. Les deux premières années sont consacrées à la formation générale et à la préparation du brevet supérieur et la troisième année permet d'acquérir une culture personnelle et d'accéder à la pratique personnelle. Les élèves devaient accumuler deux mois de stages dans l'école annexe, les jours de pratique professionnelle étant répartis sur toute l'année. L'examen terminal consiste en une question de pédagogie, une leçon faite aux élèves de l'école annexe et des questions sur l'organisation de la classe, le programme les méthodes et les procédés d'enseignement.

L'aube de la Première Guerre mondiale, les Ecoles normales sont des établissements public chargés de former des instituteurs (trices) pour les écoles publiques primaires et maternelles. Elles sont sous le contrôle du recteur lui-même sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique. Elles accueillent des internes qui bénéficient d'une bourse. Elles peuvent aussi former des demi-pensionnaires et des externes si le recteur et le ministre le jugent nécessaire.

Chaque Ecole normale de garçon possède une école primaire annexe où les élèves-maîtres s'entraînent à faire la classe. Les Ecoles normales de filles ont une école maternelle.

Les élèves souhaitant entrer à l'Ecole normale doivent :

- Avoir entre 16 et 18 ans le jour de la rentrée qui le 1^{er} octobre de chaque année.
- Avoir le brevet élémentaire.
- S'engager à servir l'Instruction publique pendant dix ans.
- Fournir un certificat médical attestant qu'il ne souffre d'aucune contre-indication contre l'exercice du métier d'instituteur.
- Réussir le concours d'admission qu'ils ne peuvent passer que deux fois.

2) L'Ecole normale de Douai.

Grâce à un rapport établi en 1909³, j'ai pu établir un bref historique sur l'Ecole normale de Douai ainsi que sur son fonctionnement.

Fondée en 1880, sa construction fut financée par le département du Nord sur un terrain donné par la ville. Les élèves-maîtresses étaient recrutées sur concours. Celles acceptées directement bénéficiaient d'un enseignement gratuit, n'ayant à leur charge que leur trousseau et leurs manuels scolaires. Ceci était considéré comme un privilège et de nombreuses jeunes filles se destinant à l'enseignement, se préparaient au concours d'entrée dans les écoles primaires et cours complémentaires ou dans les écoles primaires supérieures. Les dix

³ Archives départementales du Nord, BH 6086 / 1, *Lille et la région du Nord en 1909.*

premières sur la liste supplémentaire étaient autorisées à suivre les cours à l'école normale mais à leur charge. En 1909, l'école normale accueillait 180 élèves internes, 60 élèves-maîtresses par année, ainsi que 30 auditrices libres. C'était l'école normale qui accueillait le plus d'élèves-maîtresses en France.

Les élèves-maîtresses ont 9 heures d'enseignement dans la journée suivant un emploi du temps approuvé par le recteur. 6 autres heures sont consacrées au ménage, à la toilette, aux repas et aux promenades et récréations. Ainsi les élèves se lèvent à 6 heures et se couchent à 21h.

En ce qui concerne la méthode d'enseignement, les promotions de 60 élèves sont divisées en deux et subissent les mêmes cours à heures différentes. Les élèves-maîtresses ont peu de note à prendre étant donné que l'enseignement dispensé suit les manuels scolaires.

Les élèves sont évaluées de manière journalière par de petites interrogations écrites. Les jeunes filles étaient admises en deuxième année selon leurs notes obtenues toutes au long de l'année. Pour passer en troisième année, les élèves devaient obtenir le Brevet Supérieur. A la fin de la troisième année, les élèves passaient les épreuves du certificat d'études normales. Elles devaient produire un mémoire sur une question d'éducation et proposer une leçon, tirée au sort, devant une classe.

SECONDE PARTIE

L'Ecole normale de Douai **de 1918 à 1939**

D'après les documents trouvés aux Archives Départementales du Nord⁴, l'école fut fermée pendant la Première Guerre Mondiale et occupée par les Allemands. Il est ici important de préciser que lors de la guerre de 1914-1918, Douai, étant située à proximité du front, fut envahie et occupée par l'armée allemande et devint une importante ville étape accueillant les garnisons allemandes de passage et une garnison permanente. Ceci explique que l'Ecole normale fut réquisitionnée par les Allemands puis détériorée à leur départ. Au départ des Allemands en 1918, la ville fut incendiée. En effet, une lettre de l'inspecteur d'académie au recteur datant du 22 septembre 1917⁵, stipule que « *par suite de la pénurie des locaux et en combustibles* », les jeunes filles se destinant à l'enseignement sont fusionnées avec celles du collège de Douai afin de préparer le brevet supérieur. De plus, des rapports sur la situation matérielle⁶, nous informe sur la difficulté de remettre les locaux de l'école normale en état pour pouvoir accueillir toutes les élèves-maîtresses dans de bonnes conditions.

Après avoir traité la rénovation de l'Ecole Normale, je m'intéresserai plus à son personnel. Plusieurs listes de personnel trouvées aux Archives départementales du Nord peuvent nous renseigner sur le nombre d'heure que les professeurs faisaient, sur les matières enseignées. Je me pencherai plus particulièrement sur le parcours professionnel de Mme Eidenschenk qui fut directrice de l'Ecole Normale d'institutrice de Douai de juillet 1905 jusqu'en juillet 1926.

Pour terminer cette partie, j'étudierai l'organisation de la formation des normaliennes. En effet, de nombreux documents trouvés aux archives, notamment les emplois du temps des années scolaires 1923-1924 et 1935-1936⁷ m'ont permis de connaître les matières enseignées ainsi que l'évolution de l'enseignement entre 1923 et 1936. De plus, des lettres et des extraits du registre des délibérations du conseil des professeurs font la lumière sur la discipline au sein de l'Ecole Normale ainsi que sur les sanctions prises.

⁴ Archives Départementales du Nord, 2 T 2623, *Lettre de la directrice de l'école normale de Douai à Monsieur le directeur de l'Enseignement primaire du Nord*, 19/03/1917.

⁵ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Lettre de l'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord à Monsieur le recteur*.

⁶ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Rapport sur la situation matérielle de 1920, de 1922*
Archives départementales du Nord, 2 T 2624, *Rapport sur la situation matérielle de 1927 et de 1928*.

Archives départementales du Nord, 2 T 2625, *Rapport sur la situation matérielle de 1929*.

⁷ Archives départementales du Nord, 2T 2623, *Emploi du temps 1923-1924*.

Archives départementales du Nord, 2T 2625, *Emploi du temps 1935-1936*.

1) Un redémarrage difficile.

A la rentrée de 1918, l'Ecole Normale d'institutrice de Douai n'accueille que 38 élèves-maîtresses en première année au lieu des 60 habituellement reçues avant la Première Guerre mondiale. De plus, le concours d'entrée n'ayant pas eu lieu⁸ en 1917, il n'y a pas de deuxième année mise à part celles qui redoublaient. Par ailleurs, en 1919, l'école ne peut plus accueillir les deuxièmes et les troisièmes années. Celles-ci étaient réparties dans les écoles normales des autres académies ayant des places disponibles.

A- Remettre en état les locaux

Le rapport sur la situation matérielle du 9 juillet 1920 fait le point sur tous les travaux effectués depuis 1919 et les travaux qui restaient à faire pour un fonctionnement optimal de l'école. L'Ecole Normale avait rouvert ses portes aux premières années le 4 janvier 1920 et a pu accueillir les trois promotions à la rentrée d'octobre 1920. Cependant, la qualité de vie quotidienne et scolaire se trouve encore très diminuée du fait de la quantité de rénovation à effectuer et de la lenteur d'exécution des travaux à cause du manque de main d'œuvre et d'argent.

A la fin de la guerre, l'Ecole Normale ne possédait plus de meubles pour assurer son bon fonctionnement : tableaux, pupitres, lits, sommiers, matériel de laboratoire, livres, rangements... Tous les « nouveaux » meubles acquis par l'Ecole Normale sont issus de la récupération des matériaux dans les rues ou fournis par le service de reconstitution, chargé d'aider à la reconstruction de la ville de Douai.

Les bâtiments avaient été, eux aussi, endommagés notamment l'infirmierie qui avait reçu une bombe en 1918. Les salles de dessin, de sciences et le laboratoire ont été dévastés et n'ont pas été rénovés pour la rentrée de 1920. Les dortoirs avaient aussi subis de nombreux dommages et un seul dortoir fut prêt pour les élèves à la rentrée de 1920. Au moment du rapport, les lieux d'hygiène avaient été remis en état mais n'étaient pas fournis en gaz. L'installation d'une chaudière allemande a permis aux élèves de pouvoir se laver entièrement à l'eau chaude deux fois par semaine. Bien que les murs de l'infirmierie furent reconstruits et repeints, la directrice doute qu'elle soit utilisable lors de la rentrée. Or elle ne dispose d'aucune salle pouvant faire office d'infirmierie. Le chauffage avait été mis hors d'usage par les Allemands et ne pouvait pas être réparé pour l'hiver suivant.

⁸ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Lettre de l'Inspecteur d'Académie Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord à Monsieur le Recteur*, 13/06/1918.

En 1922, soit deux ans plus tard, le rapport sur la situation matérielle nous informe que « *d'une manière générale qu'en ce qui concerne les bâtiments et le mobilier, l'Ecole Normale d'Institutrice est réorganisée [...] »*. Cependant ce n'est pas le cas pour la bibliothèque et le matériel d'enseignement du fait que l'Ecole Normale n'a pas reçu le crédit des dommages de guerre auquel elle a droit. La directrice déplore le manque de place dans les salles de classe, les dortoirs et le réfectoire du fait de l'augmentation des effectifs en particulier des troisièmes années. En ce qui concerne le chauffage, ce dernier a été rétabli mais fonctionne mal. Malgré ces désagréments, les cours ont pu avoir lieu assidument tout au long de l'année.

B- Bibliothèque et laboratoires

En 1927, presque 10 après la fin de la guerre, un autre rapport, indique que la bibliothèque et le laboratoire de sciences ne sont toujours pas réutilisables : les livres sont trop peu nombreux et certains sans intérêt. L'année suivante, un crédit d'Etat a été alloué à l'Ecole Normale qui a pu commencer à reconstituer sa bibliothèque et le laboratoire. Cependant, elle n'a toujours pas perçu le crédit des dommages de guerre. En 1929, la bibliothèque et le laboratoire sont de nouveaux utilisables.

Il aura fallu onze ans pour que l'Ecole Normale retrouve son entière fonctionnalité matérielle. En ce qui concerne l'accueil des promotions, dès 1921, les bâtiments accueillent 183 élèves internes et 22 externes⁹, soit en moyenne 68 élèves par promotion.

2) Le personnel de l'Ecole Normale d'Institutrice de Douai.

A- L'évolution du monde professoral

En 1919, dix professeurs, toutes des femmes, enseignent une ou plusieurs matières¹⁰ à raison de 10 heures, environ et en moyenne, par semaine. Cinq d'entre elles enseignent 12 heures par semaine, 11 heures, une 7 heures et deux autres 6 heures. La directrice, Madame Eidenschenk et l'économiste, Mme James, enseignent toutes les deux 9 heures par semaine.

⁹Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Etat nominatif des élèves-maîtresses présentes à l'Ecole, indiquant les frais d'entretien dus par chacune d'elle pendant l'année 1921.*

¹⁰Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Personnel de l'école, 1919.*

En 1920, le corps professoral ne se compose plus que de sept enseignantes, dont deux nouvelles professeures¹¹. Leur nombre d'heures d'enseignement est passé à 11 heures et 30 minutes d'enseignements par semaine. La directrice et l'économe donnent toujours des cours aux normaliennes mais leurs heures ont diminuées. En effet, elles n'enseignent respectivement plus que 4 heures et 6 heures et 30 minutes par semaine. Ceci explique l'augmentation des heures d'enseignements des autres professeurs.

En 1926, il y avait huit professeurs qui donnaient entre 20 et 18 heures de cours par semaine¹². La directrice enseignait 5 heures et 30 minutes alors que l'économe ne donne plus aucun cour. L'augmentation du nombre d'élèves peut expliquer cette augmentation du nombre d'heures d'enseignement donné par chaque professeur. En effet, chaque promotion était divisée en deux pour que les élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité. Parmi les professeurs de l'Ecole Normale, deux sont nouvelles, quatre étaient déjà présente en 1919 et deux étaient arrivées en 1920. La directrice et l'économe sont les mêmes.

1932, marque un certain changement dans le corps enseignant de l'école¹³. En effet, la directrice, Madame Eidenschenk, partie à la retraite, est remplacée par Mme Person. L'économe, Madame James est, elle aussi, partie. C'est Madame Larrivière qui la remplace. Sur les huit professeurs, uniquement deux enseignaient déjà en 1926 à l'Ecole Normale. De plus, la liste du personnel fait état, pour la première fois, de la présence de cinq intervenants :

- En anglais à raison de 6 heures par semaine.
- En dessin, à raison de 12 heures par semaine.
- En gymnastique, à raison de 10 heures par semaine.
- En chant, à raison de 8 heures par semaine.
- En philosophie et en sociologie, à raison de 4 heures par semaine.

De plus deux de ces intervenants sont des hommes.

Tous les professeurs travaillent 20 heures par semaine. Ils enseignent deux à quatre matières différentes selon leur spécialité et surveillent l'étude quatre heures par semaine minimum. La directrice prenait en charge 10 heures d'enseignement. En 1935, un nouveau professeur fait son arrivée¹⁴. Sinon le personnel reste le même et ont les mêmes conditions de travail qu'en 1932.

¹¹Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Personnel de l'école, 1920*.

¹²Archives départementales du Nord, 2 T 2624, *Personnel de l'école, 1926*.

¹³Archives départementales du Nord, 2 T 2625, *Personnel de l'école, 1932*.

¹⁴Archives départementales du Nord, 2 T 2625, *Personnel de l'école, 1936*.

Sur l'ensemble de la période étudiée (1919-1935), on peut remarquer une augmentation des heures d'enseignement de la part des professeurs. Ceci est dû à la diminution d'une part du nombre de professeurs et d'autre part à l'augmentation du nombre d'élèves présentes à l'Ecole Normale.

B- Une directrice reconnue : Madame Eidenschenk.

Grâce aux documents archivés par l'inspection d'académie, j'ai pu trouver toutes les notes d'inspection de Madame Eidenschenk ainsi que son parcours scolaire et professionnel¹⁵. Née le 7 octobre 1864 en Seine-et-Marne, Madame Eidenschenk obtient son brevet élémentaire en 1883, son brevet supérieur en 1884, le certificat complet du professorat-lettres en 1886 et le certificat d'aptitude à l'inspection en 1891.

Elle commence sa carrière d'enseignante en 1883 en tant qu'institutrice suppléante départementale en Seine-et-Marne à l'âge de 19 ans, pendant un an. Elle entre à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay en 1884 et en sort en 1886 avec son certificat complet de professorat-lettres. Elle devient ensuite professeur de lettres à l'Ecole Normale de Versailles où elle enseigne pendant un an. Entre 1887 et 1892, elle est maîtresse-répétitrice à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay. A la suite de cette expérience, elle devient directrice de l'Ecole Normale d'Oran pendant deux ans (1892-1894), directrice de l'Ecole Normale de Chambéry pendant trois ans (1899-1902), puis directrice de l'Ecole Normale de Saint-Brieuc pendant trois ans (1902-1905), pour terminer sa carrière en tant que directrice de l'Ecole Normale de Douai (1905-1926). Elle prend sa retraite à la fin de l'année scolaire 1925-1926.

Tout au long de sa carrière, les inspecteurs ne cessent de tarir d'éloge à son sujet. En voici un exemple significatif : « *Je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit dans mes notes antérieures de Mme Eidenschenk. Son action sur les élèves-maîtresses au point de vue de leur formation reste très marquée et son autorité sur le personnel indiscutée* »¹⁶. Ces éloges sont appuyés par sa décoration de la Légion d'honneur et de son titre d'Officier de l'Instruction publique.

¹⁵Archives départementales du Nord, 2 T 265.

¹⁶Archives départementales du Nord, 2 T 265, *Notice individuelle, année 1923*.

3) L'organisation de la formation.

A- L'emploi du temps des normaliennes.

Après l'exploitation approfondie de l'emploi du temps de l'année 1923-1924 et de l'emploi du temps de l'année 1935-1936¹⁷, j'ai établi le tableau qui suit. Avant tout commentaire, je tiens à préciser que le français regroupe la grammaire, la lecture dirigée, la lecture littéraire, la littérature ancienne, la lecture explicative et la composition française. Les mathématiques incluent la géométrie, l'arithmétique et l'algèbre.

L'utilisation du fond rose met en évidence les variations qu'il y a entre l'emploi du temps de 1923-1924 et celui de 1935-1936. Tout d'abord, on peut remarquer que le dessin perd une heure d'enseignement. Mais surtout, trois matières ont été ajoutées : l'hygiène, l'enseignement ménager et les jeux dirigés. On note aussi la suppression de la pédagogie en première année en 1935-1936.

Le phénomène le plus marquant est l'augmentation du nombre d'heures hebdomadaire entre 1923 et 1935. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'heures étude et par le fait qu'en 1923, les élèves disposent de leur jeudi après-midi pour voir leur famille et se consacrer à l'exercice de leur loisir.

L'enseignement au sein de l'Ecole normale d'institutrices était très théorique. Ce fut d'ailleurs une critique majeure faite aux Ecoles normales en général.

Cependant, les élèves bénéficient de cinq semaines de stages consécutives dans une des écoles annexes ou d'application rattachées à l'Ecole normale¹⁸, exceptés les premières années qui avaient quatre semaines de stage. Les stages sont préparés par l'intermédiaire de leçons-modèles faites par les élèves de troisième année.

Le stage des deuxièmes années est organisé comme suit : huit jours dans une école maternelle, huit jours dans chacun des cours préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur. Durant leur stage, les élèves-maîtresses observent les leçons ainsi que les méthodes et les procédés pédagogiques. Elles les appliquent ensuite en donnant des leçons dans chaque matière.

Les troisièmes années font deux stages de deux semaines et demi : l'un dans une petite classe et l'autre dans une grande classe. Elles enseignent tous les jours quatre leçons par jour aux élèves des écoles annexes ou d'application.

Faute d'un nombre de classe où les élèves-maîtresses peuvent s'entraîner suffisant, les élèves ne font pas toutes leur stage en même temps.

¹⁷ Voir Annexe : emplois du temps des premières, deuxièmes et troisièmes années, 1923-1924, 1935-1936.

¹⁸ Archives départementales du Nord, 2 T 26, *Enquête sur la mise en place des stages, 1931.*

Matières	Nombre d'heures par promotion et par année.					
	Première année		Deuxième année		Troisième année	
	1923-1924	1935-1936	1923-1924	1935-1936	1923-1924	1935-1936
Anglais	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Cosmographie					1h	1h
Couture	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Dessin	3h	2h	3h	2h	3h	2h
Economie domestique					1h	1h
Enseignement ménager		1h30		2h		1h30
Etude	14h	16h	11h	18h	13h	16h30
Français	8h	8h30	8h	8h	8h	7h30
Géographie	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Gymnastique	1h	2h	2h	2h	2h	2h
Histoire	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Hygiène						1h
Jeux dirigés		2h		1h		2h30
Maths	4h	4h	6h	6h		1h
Morale					1h	1h
Musique	3h	3h	3h	2h	2h	2h
Pédagogie	1h		1h	1h	1h	1h
Philosophie					1h	1h
Physique-chimie	3h	3h	2h	3h	3h	3h
Psychologie	1h	2h				
Sciences naturelles	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Sociologie			1h	1h		
TOTAL	46h	52h	45h	54h	44h	52h

B- « le Moule de l'école normale »

En ce qui concerne la vie quotidienne, les élèves se levaient à 6 heures, prenaient leur petit déjeuner puis faisaient le ménage de leur chambre puis des lieux communs. Elles bénéficiaient d'un quart d'heure de récréation le matin, d'une demi-heure l'après-midi et avaient deux heures pour le déjeuner. Elles dinaient vers dix-neuf heures trente et l'extinction des feux avait lieu à vingt-et-une heures trente. Les horaires peuvent varier d'un quart d'heure entre 1923 et 1935 mais l'organisation reste la même.

En 1920, la directrice de l'Ecole Normale met en place des dispositions rigoureuses en ce qui concerne la discipline suite aux écarts réguliers de ses élèves¹⁹. Ainsi les élèves ne sont plus autorisées à se rendre seules à la messe et doivent sortir en rang pour la promenade jusqu'à ce qu'elles soient éloignées des « *quartiers habités* ». Les sorties du dimanche n'étaient autorisées qu'aux élèves qu'on venait chercher et qu'on ramenait à l'Ecole Normale.

Il ne suffisait pas aux élèves d'entrer à l'Ecole Normale pour être sûre d'y rester. En effet, le conseil des professeurs pouvaient décider de renvoyer une élève au milieu de l'année si ses notes n'atteignaient pas la moyenne. Ce fut le cas de Mademoiselle Marie qui fut autorisée à passer en deuxième année seulement si elle réussissait un examen de passage à la rentrée²⁰. Sa conduite et son travail devaient être « *entièrement satisfaisant dans le premier trimestre 1920-1921* » sinon elle sera exclue. Un deuxième avertissement lui est donné en novembre 1920²¹. En mai 1921, Mademoiselle Marie est définitivement exclue car ses notes étaient en dessous de la moyenne²².

Le cas de Mademoiselle Briche est lui aussi très intéressant : élèves-maîtresse de deuxième année, elle fit preuve d'indiscipline dès son entrée à l'Ecole Normale²³ : retard, introduction de nourriture dans les dortoirs et de livres interdits dont elle se vante la lecture. Elle méprise ses camarades et se maquille outrageusement. De plus, elle est insolente envers ses professeurs et ne semble éprouver que du dégoût pour la vie à l'école. Elle fut plusieurs fois avertit de son mauvais

¹⁹ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Lettre de la directrice de l'Ecole Normale à Monsieur le directeur départementale de l'enseignement primaire, 30/1/1920.*

²⁰ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Procès verbal de la réunion du conseil des professeurs, séance du 19 juillet 1920.*

²¹ Archives départementales du Nord, 2 T 2623, *Extrait du registre des délibérations du conseil des professeurs, 15/11/1920.*

²² Archives départementales du Nord, 2T 2623, *Extrait du registre des délibérations du conseil des professeurs, 20/05/1921*

²³ Archives départementales du Nord, 2T 2624, *Délibérations du conseil des professeurs en date du 24 juin 1927.*

comportement et ses professeurs ont essayé à maintes reprises de dialoguer avec elle. Suite à une fugue, elle est transférée à l'Ecole Normale d'Institutrice d'Arras.

Un autre exemple qui nous apprend beaucoup sur ce qu'on attend des élèves au niveau de la discipline est celui de Mademoiselle Biache qui fut exclue en juin 1928 pour être, lors, d'une sortie, montée dans la voiture d'un jeune homme qu'elle avait rencontré dans le train qui la ramenait à l'Ecole Normale à la fin des « *congés de carnaval* »²⁴.

Les jeunes filles devaient avoir une attitude irréprochable aussi bien dans leur travail scolaire que dans leur vie privée. Elles devaient se montrer polies, discrètes, respectueuses, motivées par le métier d'institutrice et ne devaient pas avoir de relation inappropriées avec le sexe opposé. De plus leurs lectures étaient surveillées. En effet, on reprocha à Mademoiselle Briche d'avoir lu « La Garçonne » de Victor Margueritte qui raconte l'histoire d'une femme qui mène une vie libertine. Publié en 1922, ce roman avait fait scandale à sa sortie.

²⁴ Archives départementales du Nord, 2T 2624, *Lettre de la directrice de l'Ecole Normale à Monsieur l'inspecteur d'Académie, 4/06/1928.*

TROISIEME PARTIE

Les ELEVES DE L'ECOLE
NORMALE De FILLES De DOUAI
Entre 1919 ET 1939

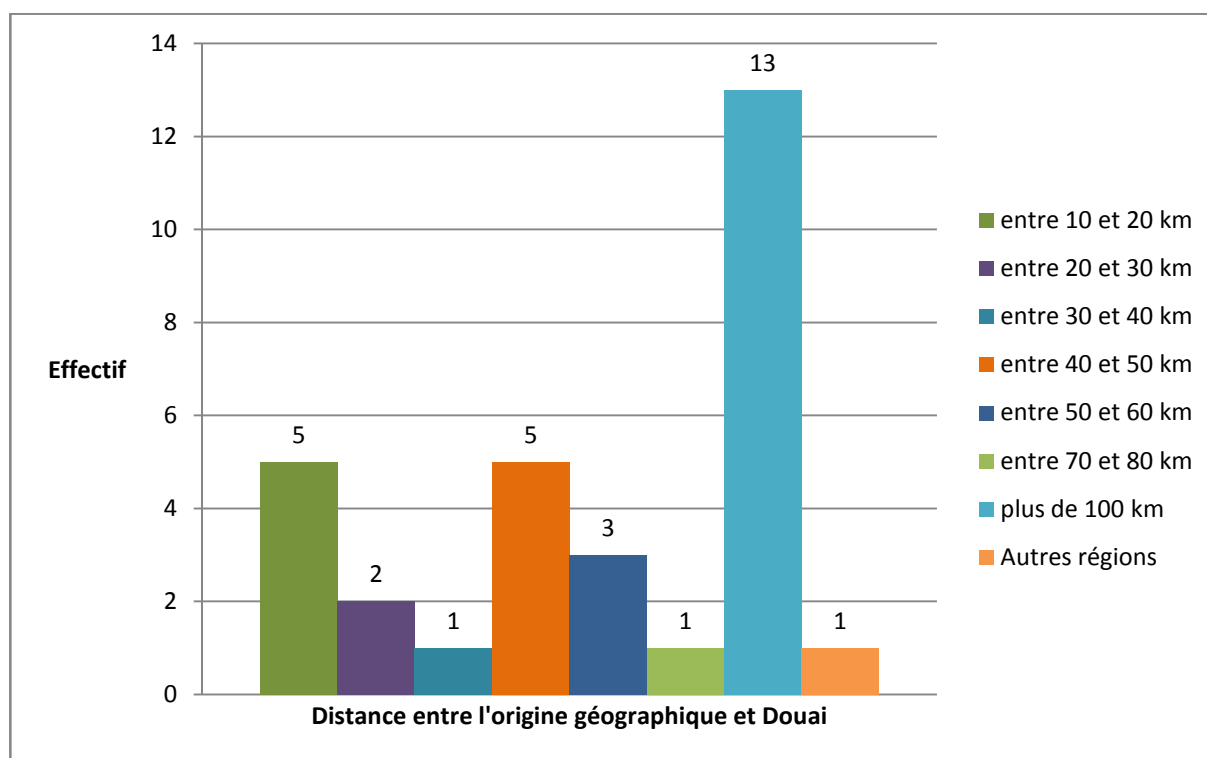
Le registre matricule de l'Ecole Normale de Douai donne de nombreuses informations sur les élèves ayant été acceptés à poursuivre des études dans cette institution. Outre le nom et le prénom de l'élève, on trouve la date et le lieu de naissance, l'adresse où les parents vivent, la date de sortie de l'élève de l'école normale, la nature du brevet obtenu (brevet supérieur ou certificat d'aptitude pédagogique), la fonction à laquelle l'élève-maîtresse a été appelée ainsi que les appréciations des professeurs faites tout au long de sa scolarité. Notre travail a reposé sur les clichés photographiques pris, page par page de ces registres et prêtés par Jean-François Condette. Cette source d'information étant gigantesque, je n'ai dépouillé que trois promotions de l'entre-deux-guerres afin d'observer s'il y a eu une évolution du profil de l'élève-maîtresse sur 20 ans. J'ai ainsi étudié la promotion 1918-1921, la promotion 1928-1931 et la promotion 1938-1941. J'ai pu en dégager des tableaux statistiques sur les origines géographiques ainsi que sur l'âge des normaliennes à leur entrée à l'Ecole Normale.

1) Les origines géographiques.

Comme le relève Jean-François Chanet dans son ouvrage, *l'Ecole républicaine et les petites patries*, le monde des instituteurs et des institutrices primaires forme une institution de « proximité » qui recrute ses maîtres essentiellement à l'échelle du département. Par le concours organisé au niveau départemental, par l'action des inspecteurs primaires et le rayonnement de l'école normale, l'enracinement est très fort. On insiste aussi lors des années d'école normale sur la nécessité d'enraciner l'enseignement primaire sur les réalités économiques locales, sur le besoin aussi de stopper l'exode rural. Histoire locale, sorties pédagogiques viennent donner le culte de leur petite patrie, qui doit être intégrée dans la grande nation²⁵. Le maître comme la maîtresse sont aussi « l'homme » à tout faire de la république qui doit s'engager dans la commune au service de l'éducation prolongée et de l'ensemble des habitants. Cours du soir, conseils agricoles, éducatifs ou de lecture, aides diverses sont le lot quotidien des enseignants qui doivent bien connaître le « pays ». Et pour cause puisqu'ils en sont en grande partie issus.

²⁵ Jean-François CHANET, *L'Ecole républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

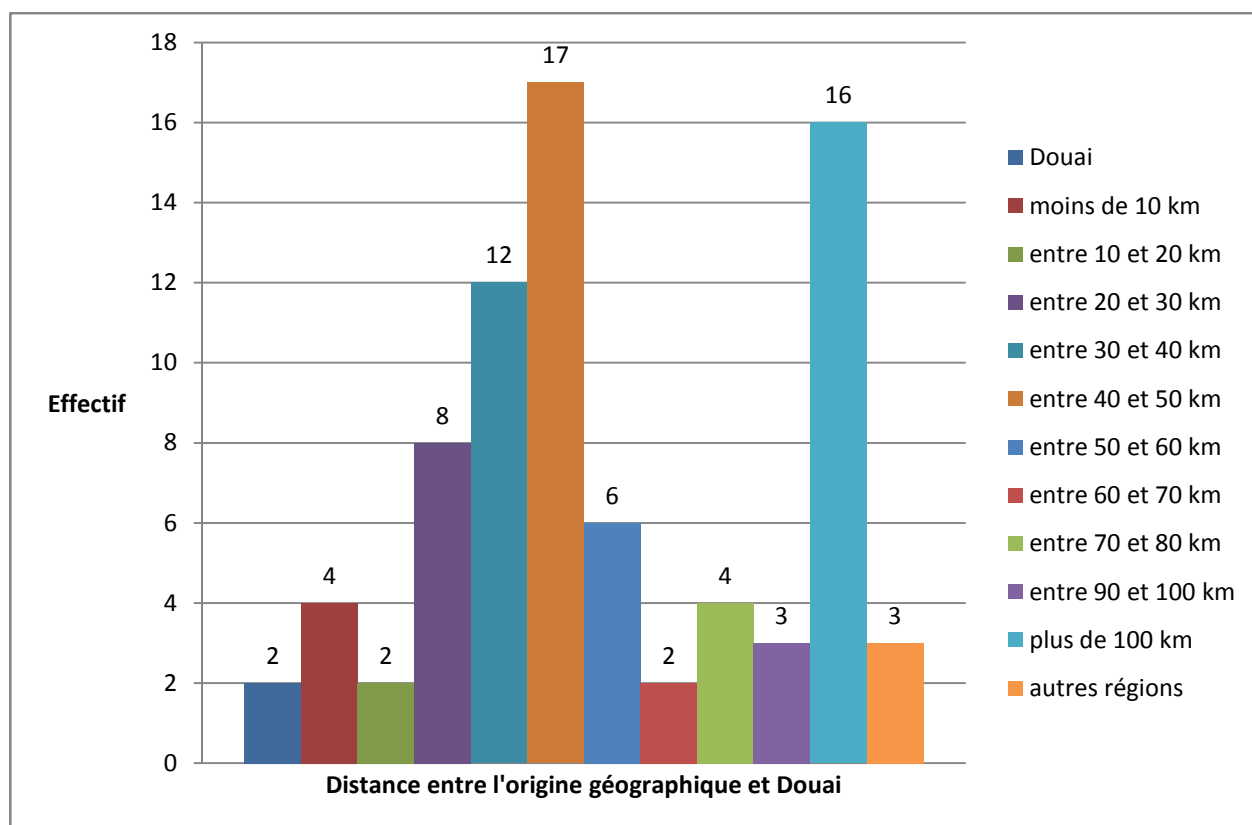
A- La promotion 1918-1921.



Origines géographiques des élèves entrées en 1918

Les élèves-maîtresse entrées à l'Ecole Normale de Douai en 1918 sont au nombre de 38. Je n'ai pourtant réussi à recueillir que 31 origines géographiques sur les 38 à cause souvent d'une mauvaise qualité des sources qui avaient été photographiées. Les élèves viennent de vingt-deux villes différentes. Ainsi pour mieux traiter ces informations j'ai regroupé les villes en fonction de leur distance par rapport à Douai. On peut donc remarquer dès le premier coup d'œil sur le graphique que 13 sur 31 soit 42% viennent d'une ville située à plus de 100 kilomètres de Douai. Une seule personne vient d'une autre région que celle du Nord-Pas-de-Calais. 25% habitent à moins de 40 kilomètres de Douai et 29% entre 40 et 100 kilomètres. Mais cette situation est certainement en partie liée à la sortie de la situation de guerre qui entraîne une reprise spécifique et un recrutement bouleversé.

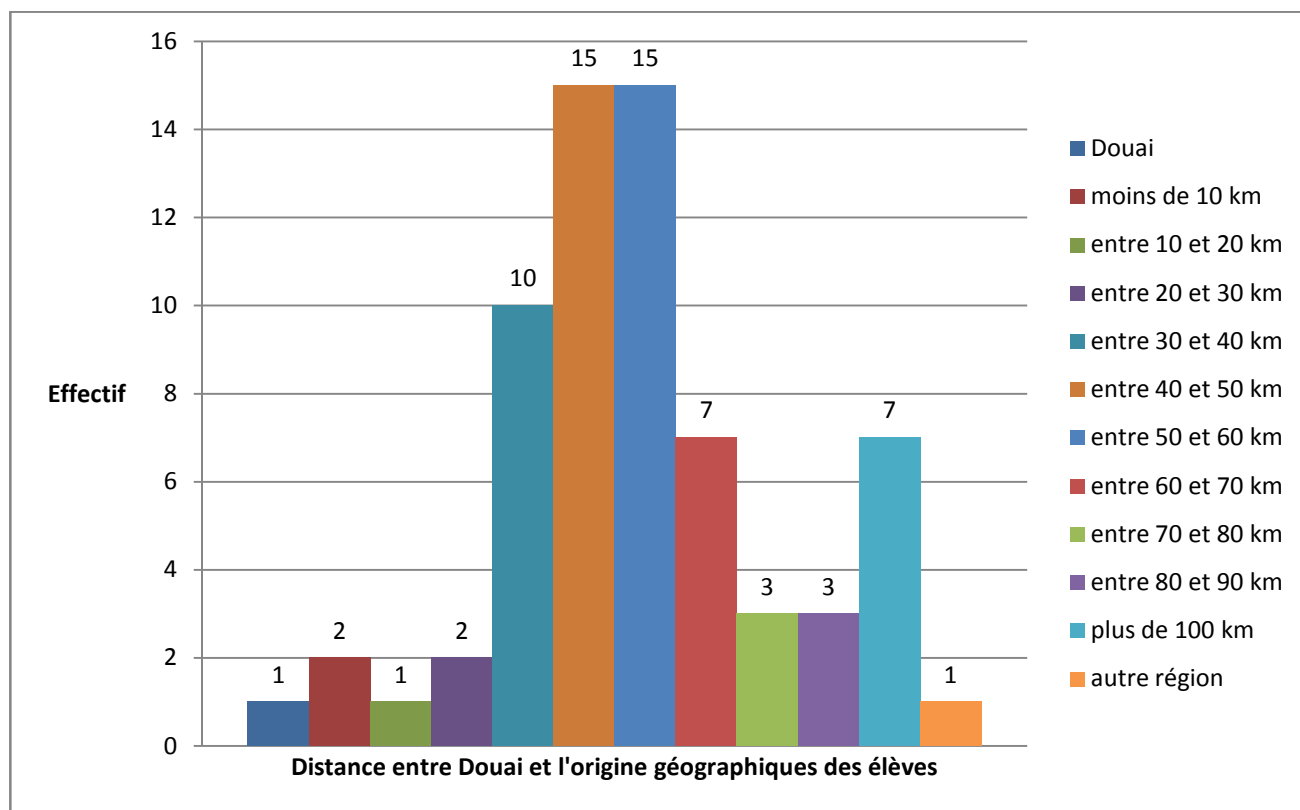
B- La promotion 1928-1931.



Origines géographiques des élèves entrées en 1928

Les élèves-maîtresses de cette promotion étaient au nombre de 81, j'ai pu connaître l'origine géographique de 79 normaliennes qui venaient de plus de 40 villes différentes. 17 d'entre elles, soit 21,5% environ, vivaient à une distance comprise entre 40 et 50 kilomètres de l'école normale, 20,2% habitaient à plus de 100 kilomètres de Douai. De plus, 13 futures enseignantes étaient situées à une distance comprise entre 30 et 40 kilomètres. Seulement deux élèves venaient de Douai même, et 4 de l'agglomération douaisienne, soit seulement 7,5% de la population étudiée. L'effet de proximité relative est donc accentué par rapport à 1918 avec 65,5% d'élèves environ habitant dans un cercle de moins de 60 kilomètres de la ville siège de l'école normale.

C- La promotion 1938-1941.



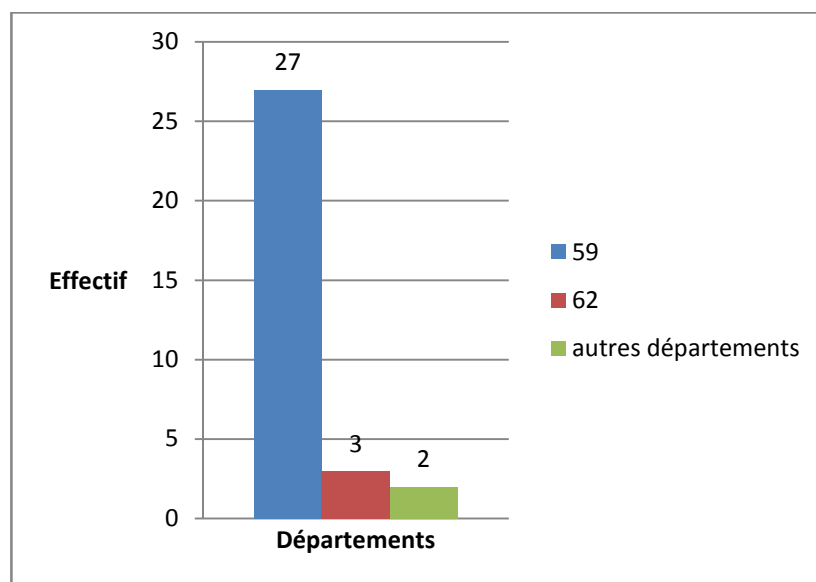
Origines géographiques des élèves entrées à l'Ecole Normale en 1938

Cette promotion accueillait 74 étudiantes, mais on ne connaît l'adresse que de 67 élèves. Parmi ces 67 personnes, 15 vivaient entre 40 et 50 kilomètres de Douai et 15 autres entre 50 et 60 kilomètres, soit pour chaque champ 22,7% de l'effectif. Uniquement 1 personne vivait à Douai et 2 à moins de 10 kilomètres, soit uniquement 4,5%. Donc, l'effet de proximité relative est aussi accentué par rapport à 1918 et même par rapport à 1928 avec 69% d'élèves environ habitant dans un cercle de moins de 60 kilomètres de la ville siège de l'école normale.

Au vu de ces histogrammes, on ne peut pas dégager une tendance générale. En effet, les normaliennes viennent de toute la région du Nord-Pas-de-Calais, de différentes villes. On ne peut pas constater une évolution des origines géographiques au fil du temps. Certes entre 1928 et 1938, une bonne partie des élèves habitaient entre 40 et 60 kilomètres de Douai, mais cela nous informe peu.

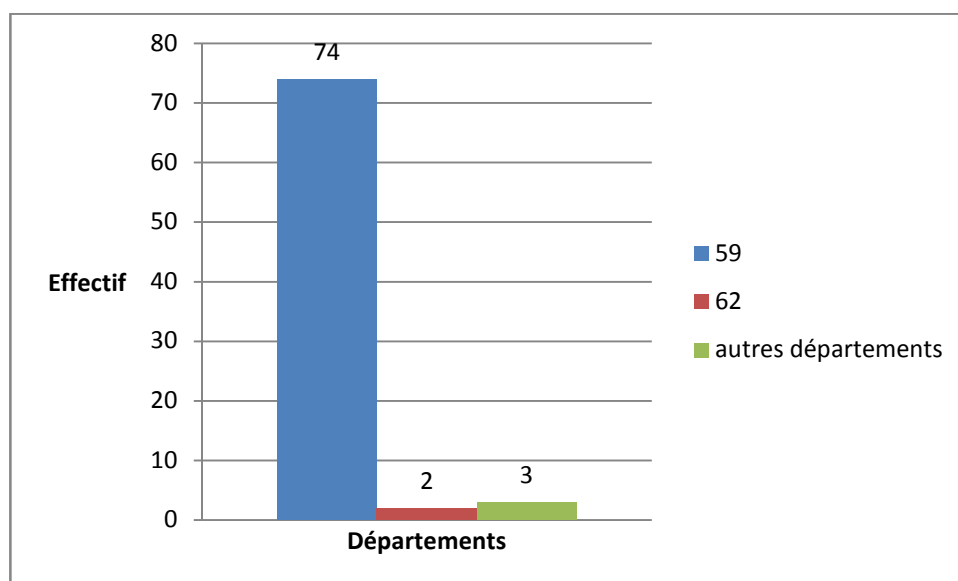
D- La répartition par origines départementales

La répartition des origines par département montre l'univers géographique des élèves-maîtresses de manière plus nette.



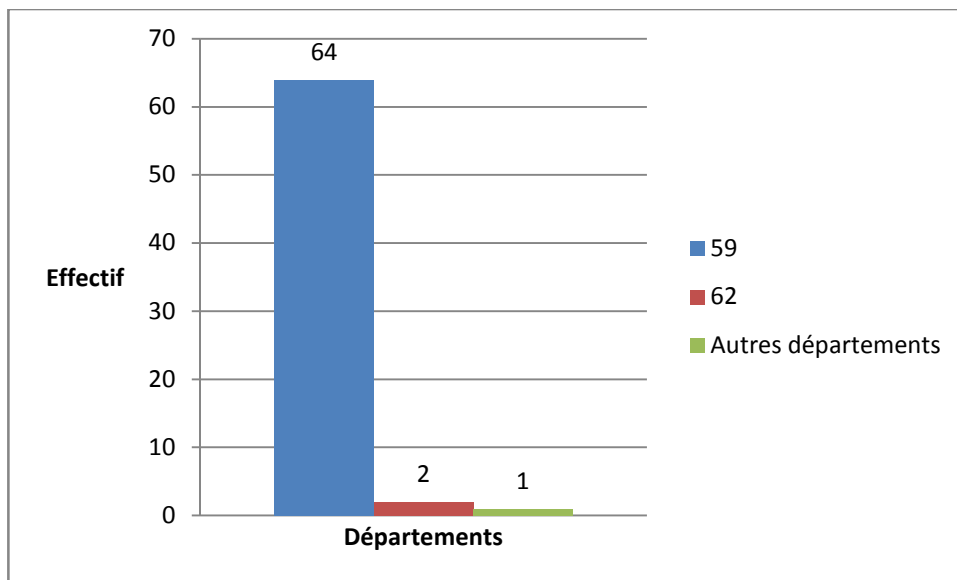
Départements d'origine des élèves entrées en 1918

Pour la promotion 1918-1921, sur 32 élèves 27 viennent du département du Nord soit 84% environ. 3 étudiantes viennent du Pas-de-Calais et 2 d'autres départements (Oise et Haut-de-Seine).



Départements d'origine des élèves entrées en 1928

Pour la promotion 1928-1931, 94% environ des étudiantes sont originaires du Département du Nord. 2 élèves-maîtresses venaient du Pas-de-Calais et 3 d'autres départements (Paris, Val-de-Marne et Indre-et-Loire).



Départements d'origine des élèves entrées en 1938

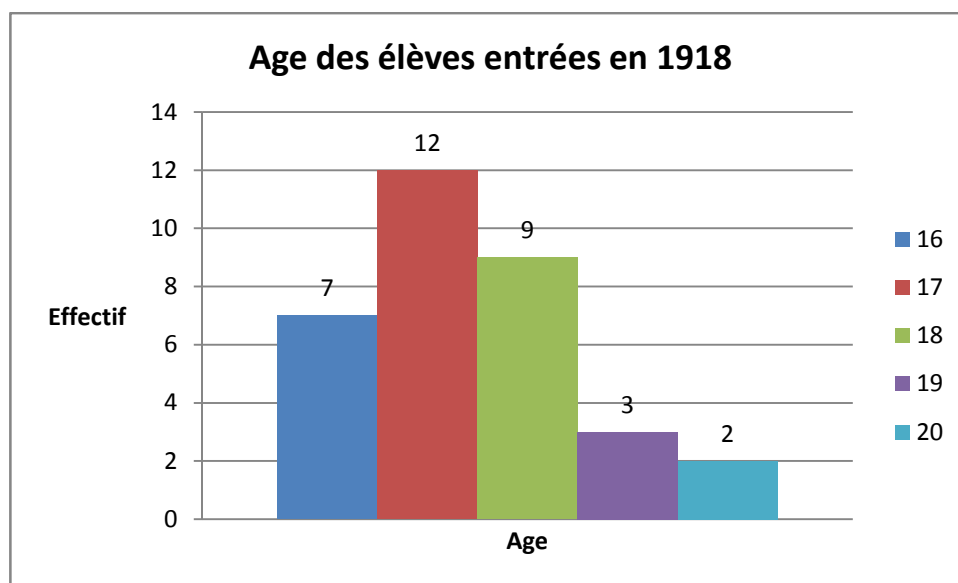
Pour la dernière promotion étudiée, 95% environ des futures maîtresses habitaient dans le département du Nord, 2 dans le Pas-de-Calais et 1 dans un autre département (Val-de-Marne).

Ainsi, on peut conclure qu'une étudiante de l'Ecole Normale de Douai dans l'entre-deux-guerres, habite généralement dans le Nord. La présence d'une majorité de Nordistes s'explique par le fait que depuis 1879, chaque département doit être doté d'une Ecole Normale de filles. Ainsi, la mobilité de la population étant réduite au début du siècle, chaque élève postulait dans l'Ecole Normale de son département. Les rares exceptions peuvent s'expliquer par un déménagement, un transfert d'une Ecole Normale à une autre ou d'un échec dans leur département d'origine. Ces suppositions peuvent s'appliquer aux deux autres promotions.

2) L'âge d'entrée à l'école normale.

Comme précédemment, j'ai établi un tableau pour chaque promotion des âges d'entrée à l'école normale de Douai.

A- Promotion 1918-1921



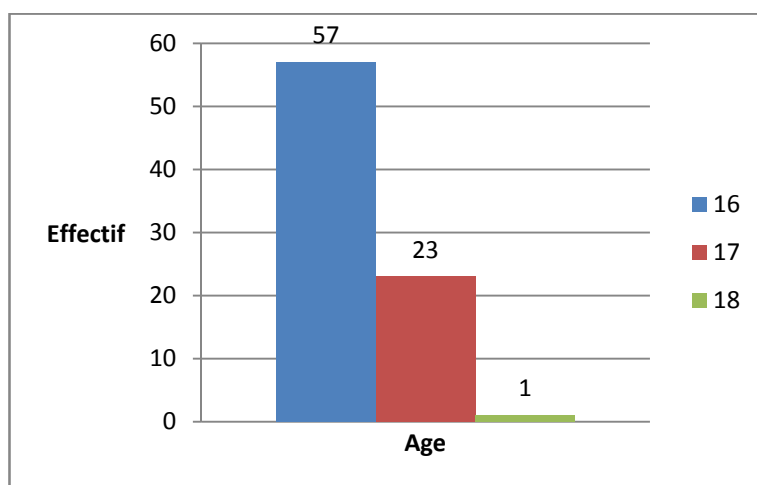
Age des élèves entrées en 1918

La rentrée 1918 est un peu particulière. En effet, c'est la première année d'après-guerre et de nombreuses anciennes élèves n'avaient pas pu terminer leurs études au sein de l'Ecole Normale suite à sa fermeture le 17 février 1917²⁶ ordonnée par les autorités allemandes. Ainsi, bien que l'entrée à l'Ecole Normale se fasse entre 16 et 18 ans, 5 élèves ont plus de 18 ans. Ceci s'explique par de nombreuses dérogations accordées par le recteur de l'académie²⁷.

²⁶ Archives Départementales du Nord, 2 T 2623, *Lettre de la Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrice de Douai à Monsieur le Directeur de l'Enseignement primaire du Nord.*

²⁷ Archives Départementales du Nord, 2 T 2623

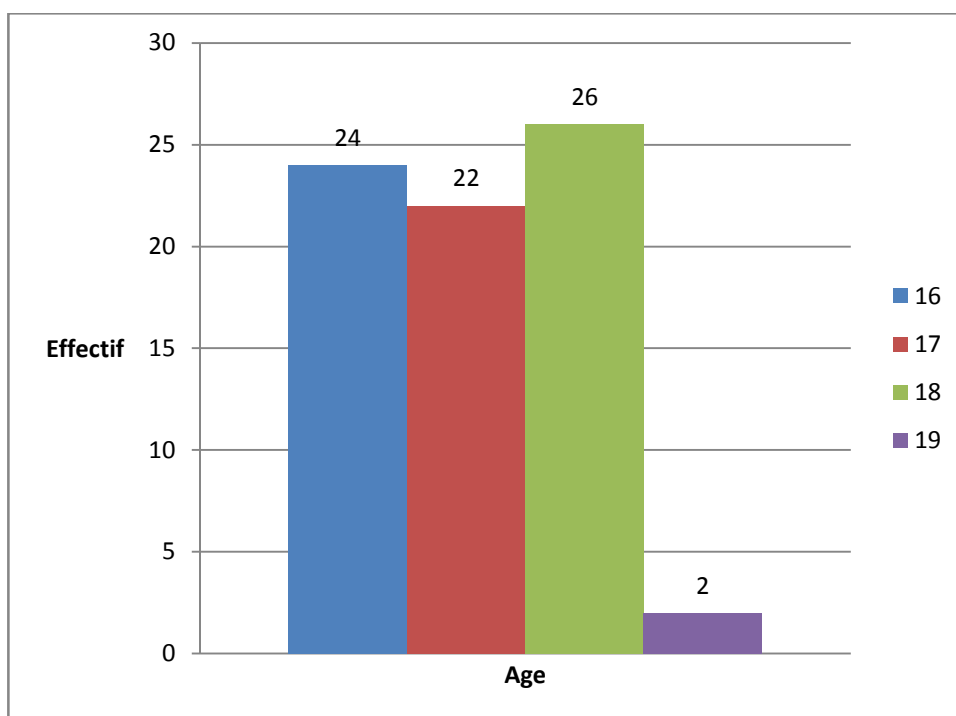
B- La promotion 1928-1931.



Age des élèves entrées en 1928.

En 1928, 70% des élèves environ ont 16 ans à leur entrée à l'Ecole Normale de Douai et 28% sont âgées de 17 ans.

C- La promotion 1938-1941



Age des élèves entrées à l'Ecole normale en 1938.

En 1938, 35% des premières années avaient 18 ans environ, 30% 17 et 32 % étaient âgées de 16 ans.

On peut remarquer que les élèves entraient à l'Ecole Normale entre 16 et 18 ans. Mais si on fait un tableau²⁸ sur toute la période étudiée (1918-1938), en général elles étaient âgées de 16 ans avec 47% d'étudiantes.

²⁸ Voir annexe : âge des normaliennes entre 1918 et 1938.

CONCLUSION

Après un bref historique sur les Ecoles normales, nous avons pu mettre en évidence l'organisation de l'Ecole normale d'institutrice de Douai pendant l'entre deux guerres.

Grâce aux nombreux documents trouvés aux Archives départementales du Nord, nous avons pu voir que l'Ecole normale d'institutrices mis plus de dix ans que tous les bâtiments soient fonctionnels.

De plus les listes du personnel, datant d'entre 1919 et 1935, nous informent qu'il n'y a pas eu d'évolution du corps professoral mise à part l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement données due à la diminution d'une part du nombre de professeur et à l'augmentation des matières enseignées. L'exploitation des emplois du temps des années 1923-1924 et 1935-1936, ont permis de mettre en évidence que l'enseignement donné est très théorique malgré la mise en place de stage dans les écoles annexes et d'application.

Dans une dernière partie, nous avons mis en évidence l'origine géographique des élèves de trois promotions : 1918-1921, 1928-1931 et 1938-1941 ainsi que leur âge d'entrée. Ainsi les élèves-maîtresses sont majoritairement des Nordistes et ont entre seize et dix-huit ans à leur entrée à l'Ecole normale.

Il serait intéressant de savoir si elles viennent d'une partie du département du Nord spécifique ainsi que de connaître leurs origines sociales. Ceci serait possible avec d'autres recherches aux Archives départementales du Nord en consultant les annuaires où l'on peut trouver la profession du père.

BIBLIOGRAPHIE

1) Ouvrages généraux.

- CONDETTE J-F., *Histoire de la formation des enseignants en France (XIX^e – XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GRANDIERE M., *La formation des maîtres en France (1792-1914)*, INRP, 2006
- OZOUF J. et M., *La République des instituteurs*, Paris, Seuil, 1992.
- BUISSON Ferdinand (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, art. Normales primaires (écoles)*, 1911, Edition électronique, www.inrp.fr
- CHANET Jean-François, *L'Ecole républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

2) Sites internet.

- www.inrp.fr (dernière consultation le 21 mai 2012).
- Histoiredechiffres.free.fr/pedagogie/Histoire%20EN.pdf

3) Documents d'archives.

- Archives départementales du Nord, 2 T 2623.
- Archives départementales du Nord, 2 T 2624.
- Archives départementales du Nord, 2 T 2625.
- Archives départementales du Nord, 2 T 2626.
- Archives départementales du Nord, 2 T 265.
- Archives départementales du Nord, BH 6086 / 1, *Lille et la région du Nord en 1909*.

ANNEXES

Emploi du temps des premières années 1923-1924

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi				
7h45-8h15	Conférence									
8h15-8h45	Ménage									
8h45-9h45	Physique Chimie	Maths	Etude	Physique Chimie	Maths	Français	Musique	Géométrie	Géographie	pédagogie
9h45-10h		Récréation								
10h-11h		Maths	Histoire		Etude	Français	Géométrie	Histoire	Français	
11h-12h		Etude	Français			Etude	Français	Français	Histoire	
12h-14h	Déjeuner, récréation									
14h-15h	Couture	Musique	Dessin	Sciences naturelles	Etude	Promenade, parloir, excursions et visites	Musique	Etude	Dessin	
15h-16h		Dessin	Musique	Etude	Sciences naturelles		Géographie	Musique		
16h-16h30	Récréation, goûter									
16h30-17h30	Gymnastique	Lecture	Etude	Etude	Lecture	Etude	Psychologie	Composition française		
17h30-18h30	Etude	littéraire			littéraire	Anglais	Arithmétique			
18h30-19h30	Anglais	Etude		Etude	Etude	Etude	Etude			

Emploi du temps des premières années 1935-1936

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
7h55-8h55	Réunion générale		Psychologie	Etude	Géométrie	Psychologie	Jeux dirigés		Lecture explicative	gymnastique	Littérature ancienne	Psychologie
8h55-9h55	Histoire	Lecture explicative	Géographie	Gymnastique	Sciences physiques	Algèbre	Etude	Sciences physiques	gymnastique	Lecture explicative	Grammaire	Chant
9h55-10h05	Récréation											
10h05-11h05	Sciences naturelles	Géographie	Lecture explicative	Sciences naturelles	Sciences physiques	Etude	Algèbre	Sciences physiques	Histoire	Géométrie	Psychologie	Littérature ancienne
11h05-12h05	Géométrie	Histoire	Gymnastique	Géométrie	Sciences physiques	Arithmétique	Arithmétique	Sciences physiques	Etude	histoire	Chant	grammaire
12h05-14h	Déjeuner, récréation, jeux											
14h-15h	Chant		Composition française		Etude	Anglais	Etude		Couture		Anglais	Etude
15h-16h	Etude				Anglais	Etude	Jeux dirigés				Etude	anglais
16h-16h30	Goûter, récréation											
16h30-17h30	Dessin	Etude	Etude		Lectures dirigées		Chant		Lecture dirigée	Enseignement ménager	Etude	Dessin
17h30-18h30							Etude					
18h30-19h30	Etude						Etude		Etude		Etude	Enseignement ménager
19h30-20h30									Enseignement ménager			

Emploi du temps deuxième année 1923-1924

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	Vendredi		Samedi	
7h45-8h15	Conférence										
8h15-8h45	Ménage										
8h45-9h45	Sociologie	Français	Maths		Etude	Histoire	Musique	Etude	Français	Français	Maths
9h45-10h	Récréation										
10h-11h	Français	sociologie	Maths		Sciences	Français	Etude	Français	Histoire	Maths	Français
11h-12h	Histoire	Etude	Pédagogie		physiques	Géographie		Histoire	Français	Etude	
12h-14h	Déjeuner, récréation										
14h-15h	Musique	Sciences naturelles	Français	Sciences physiques	Musique	Maths	Promenade et parloir	Dessin	Dessin		
15h-16h	Sciences naturelles	Musique	Géographie		Maths	Musique	Excursions et visites		Problèmes surveillés		
16h-16h30	Goûter, récréation										
16h30-17h30	Etude		Lecture littéraire	Etude	Etude	Lecture littéraire	Couture	Gymnastique	Composition française		
17h30-18h30	Gymnastique							Etude			
18h30-19h30	Etude		Etude		Anglais		Anglais	Problèmes surveillés		Etude	

Emploi du temps deuxième année en 1935-1936

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
7h55-8h55	Réunion générale		Géographie	Sociologie	Arithmétiques	Lecture explicative	Etude		Lecture explicative	Géométrie	Français	Etude
8h55-9h55	Sciences physiques	Algèbre	Algèbre	Sciences physiques	Lecture explicative	Arithmétiques	Anglais	Jeux dirigés	Géométrie	Lecture explicative	Histoire	Français
9h55-10h05	Récréation											
10h05-11h05	Sciences physiques	Histoire	Sociologie	Sciences physiques	Histoire	Sciences naturelles	Jeux dirigés	Anglais	Sciences naturelles	Gymnastique	Chant	Littérature ancienne
11h05-12h05		Géographie	Etude		Pédagogie	Géométrie	Etude		Géométrie	Pédagogie	Littérature ancienne	Histoire
12h05-14h	Déjeuner, jeux, récréation											
14h-15h	Etude		Gymnastique	Anglais	Couture		Etude	Etude	Dessin	Dessin	Etude	
15h-16h	Etude	Chant	Anglais	Gymnastique								
16h-16h30	Goûter, récréation											
16h30-17h30	Etude		Problèmes surveillés		Lectures dirigées	Enseignement ménagers	Chant	Gymnastique	Etude	Composition française		
17h30-18h30								Etude	Etude			
18h30-19h30			Etude		Etude	Enseignement ménagers	Etude					
19h30-20h30												

Emploi du temps troisième année 1923-1924

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	Vendredi		Samedi	
7h45-8h15	Conférence										
8h15-8h45	Ménager										
8h45-9h45	Français	Histoire	Etude		Morale		Musique	Physique et chimie	Histoire	Histoire	Physique et chimie
9h45-10h	Récréation										
10h-11h	Histoire	français	Etude		Etude	Français	Etude	Physique et chimie	Français	Français	Physique et chimie
11h-12h	Etude				Français	Etude					
12h-14h	Déjeuner, jeux, récréation										
14h-15h	Dessin		Géographie	Dessin	Couture		Promenade et parloir	Sciences naturelles	Economie domestique	Musique	
15h-16h			Dessin	Géographie			Excursion et visites	Economie domestique	Sciences naturelles	Etude	
16h-16h30	Goûter, récréation										
16h30-17h30	Philosophie	Lecture littéraire	Pédagogie	Pédagogie	Lecture littéraire	Etude	Cosmographie		Composition française		
17h30-18h30	Anglais		Etude	Etude	littéraire		Etude				
18h30-19h30	gymnastique	Anglais		Etude			gymnastique				

Emloi du temps des troisièmes années 1935-1936

	Lundi	Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
7h55-8h55	Réunion générale	Lecture explicative	Gymnastique	Littérature ancienne	Etude	Etude		Sciences physiques	Chant	Chant	Français
8h55-9h55	Pédagogie	Philosophie	Lecture explicative	Histoire	Littérature ancienne	Jeux dirigés	Enseignement ménager		Histoire	Français	Sciences physiques
9h55-10h05	Récréation										
10h05-11h05	Etude	Gymnastique	Histoire	Anglais	Géographie	Jeux dirigés	Enseignement ménager	Sciences physiques	Lecture explicative	Histoire	Sciences physiques
11h05-12h05	Morale professionnelle	Géographie	Philosophie	Cosmographie	Anglais			Lecture explicative	Cosmographie	Etude	
12h05-14h	Déjeuner, jeux, récréation										
14h-15h	Etude	Dessin	Hygiène	Economie domestique	Géométrie	Sciences naturelles	Jeux dirigés	Gymnastique	Etude	Couture	
15h-16h			Economie domestique	Hygiène	Sciences naturelles	Géométrie	Etude	Anglais	gymnastique		
16h-16h30	Goûter, récréation										
16h30-17h30	Etude	Etude		Lecture dirigée	Etude	Chant		Dessin	Anglais	Composition française	
17h30-18h30				Etude		Etude					
18h30-19h30				Réunion générale		Etude		Etude		Etude	

Age d'admission des Normaliennes entre 1918 et 1938.

